



**UNION DÉPARTEMENTALE  
DES SYNDICATS  
cgt-FORCE OUVRIÈRE  
DE LA GIRONDE**

**Continuons à revendiquer :  
pas de confinement pour l'action syndicale !**

Cher(e)s camarades,

Le bureau de l'UD FO 33, réuni lundi 2 novembre, informe des modalités de fonctionnement compte tenu des conditions particulières.

L'UD FO de la Gironde comme la Confédération demeurent ouvertes.

L'activité professionnelle étant maintenue, le syndicalisme nécessite d'être maintenu pour permettre à l'ensemble de nos structures, à nos syndicats, à nos syndiqués d'avoir un lieu afin de pouvoir tenir leurs instances et leurs permanences. Dans une situation où l'ensemble des salariés sont confrontés à la remise en cause de leurs droits collectifs et individuels, il nous semble essentiel de maintenir l'activité syndicale.

Les réunions du Bureau et de la Commission Exécutive de l'UD FO 33 sont maintenues.

Comme nous l'avons fait jusqu'à présent, les consignes sanitaires seront respectées (masque, gel, distanciation...).

Pour les déplacements de nos délégués syndicaux et représentants du personnel, la liberté de déplacement doit être pleine et entière. Le confinement ne change rien, l'employeur doit fournir l'attestation de déplacement.

Pour nos camarades ayant un mandat de l'UD FO 33 (comme par exemple nos camarades conseillers du salarié, etc.), une attestation peut leur être envoyée sur demande.

L'Union Départementale va fonctionner tous les jours. Concernant :

- les permanences juridiques : elle sont maintenues sur rendez-vous téléphonique pris auprès du secrétariat de l'UD FO 33.
- les rendez-vous pris par les syndicats à l'UD : le camarade concerné descendra accueillir la/les personnes puis les accompagnera à son bureau.

**Continuons à revendiquer : pas de confinement pour l'action syndicale !**

N'hésitez pas à nous faire remonter toutes les initiatives et les problèmes que vous rencontreriez.

Amitiés syndicalistes,

Philippe MANO  
Secrétaire général

17/19 quai de la Monnaie  
33080 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 57 95 07 50

[udfo33@force-ouvriere.fr](mailto:udfo33@force-ouvriere.fr)

<http://33.force-ouvriere.org/>

Bordeaux, le 3 novembre 2020